



## GOVERNANCE ORGANISATION GENERALE

- Aider financièrement les clubs qui ont au moins 25 % de licenciés féminines
- Réflexion sur le bénévolat dans les clubs : serait-il possible sous diverses formes à concevoir de valoriser le travail et le temps des bénévoles ?
- Distance vraiment trop importante avec ses instances, manque de proximité, parfois bien des préoccupations de terrain, l'écoute pas forcément au rendez lors de prise de contact téléphonique
- Cette distance se caractérise aussi par la communication de décisions, d'actions, etc..... se fait en avoir évalué la portée pour les instances déconcentrées (système trop pyramidal) la cohérence de la solidarité doit être du niveau le plus haut au plus bas (de la Fédération jusqu'aux districts) de plus la base de tout le système pongiste est " le club " .
- Aides à la formation des jeunes, vers l'arbitrage, la technique afin d'avoir un meilleur accueil dans les clubs.
- Nous constatons depuis plusieurs années une augmentation financière continue sur les licences et les engagements. De ce fait, l'augmentation dans les clubs est de plus en plus difficile à mettre en place concernant les cotisations des adhérents.

## ORGANISATION SPORTIVE

- La règle du « temps mort » est ridicule et anti-sportive (particulièrement au niveau amateur).
- Trop de types de revêtements différents pour les raquettes (picots et autres anti top ) ce qui une grosse difficulté pour les débutants ce qui parfois leur fait abandonner le Tennis de table
- La durée de la saison sportive effective est de plus en plus courte avec un déséquilibre entre les 2 phases ce qui concentrent les championnats sur des périodes trop courtes
- Il faut accompagner les clubs qui ont des Educateurs sportifs à faire de la formation continue et aussi de mettre en place un réseau par département et ligue pour que l'ensemble de ces cadres aillent l'ensemble des informations et non pas seulement ceux qui sont connus des dirigeants de ces instances.
- L'ITTF a approuvé la règle applicable aux caoutchoucs de différentes couleurs, ou est l'intérêt de cette mesure pour les licenciés ?